

Luxembourg, le 13.05.2023

Avis aux employeurs de salariés dans un ménage privé

Réception de la facture sur MyGuichet.lu via la fonction eDelivery

Les ménages privés employant du personnel ont désormais la possibilité de recevoir, sous format électronique directement dans leur espace privé MyGuichet.lu, leur facture mensuelle pour les cotisations sociales émise par le Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).

Pour ce faire il suffit d'**activer la fonction eDelivery spécifique au CCSS** dans l'espace privé MyGuichet.lu. Une fois la fonction eDelivery activée, les factures seront communiquées exclusivement via MyGuichet.lu et **ne seront plus envoyées par courrier postal**, ce qui est déjà le cas pour les ménages ayant activé cette fonction avant le 11 mai 2023.

Dans le courant du deuxième semestre 2023, d'autres documents comme le « **Relevé de salaires et heures** », envoyé deux fois par an et l'« **Accusé d'affiliation** », envoyé à l'entrée et à la sortie de la personne occupée dans le ménage, pourront également être déposés dans l'espace privé MyGuichet.lu

Un **email de notification** est envoyé par MyGuichet.lu informant qu'un document a été déposé par le Centre commun de la sécurité sociale.

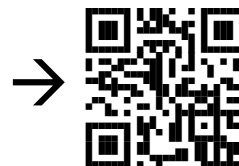
Les documents déposés dans l'espace privé MyGuichet.lu sont consultables via la rubrique « Mes communications ».

Lorsqu'un **mandataire** a été **déclaré auprès du CCSS** pour recevoir les factures, ce dernier en sera seul destinataire et il continuera à les recevoir par voie postale, indépendamment de l'activation ou non de la fonction eDelivery spécifique au CCSS par le ménage.

Les ménages employant du personnel peuvent également profiter d'autres services et démarches liés à leur personnel depuis leur espace privé MyGuichet.lu. Une fois connecté, il suffit de suivre les étapes ci-dessous :

- 1) Accéder au menu « **Mes données personnelles** » ;
- 2) Sélectionner la rubrique « **Santé/Social** » ;
- 3) Sélectionner la sous-rubrique « **Centre commun de la sécurité sociale (CCSS)** » ;
- 4) Sélectionner la page « **Ménages privés** ».

Il est également possible d'accéder à ces services et démarches depuis l'**application MyGuichet.lu**. L'application peut être téléchargée à partir du lien suivant <https://gd.lu/bDbIp> ou bien en scannant le code QR ci-contre avec votre smartphone :



Si vous ne disposez **pas encore d'un accès à MyGuichet.lu**, vous pouvez activer l'accès en suivant la procédure de la page web suivante <https://gd.lu/fm1mkk> ou bien en scannant le code QR ci-contre avec votre smartphone.



Restez informé et rejoignez-nous sur LinkedIn ou abonnez-vous à notre newsletter
newsletter.ccss.lu